



Documents à fournir

Pays : **Russie**

Visa Tourisme

- L'original du passeport**, valable 6 mois après la date de fin de validité du Visa, avec au moins 2 pages libres face à face et une photocopie de la page de données du passeport.

- Un formulaire à effectuer en ligne**, puis à imprimer, en langue Russe ou en Français via le site internet du Département consulaire du [Ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie](#).

Attention : tout formulaire qui sera mal rempli ou réédité par notre agence sera facturé par nos soins 32.40 Euros TTC afin d'éviter tout refus et perte de temps.

Attention : le formulaire doit impérativement être daté et signé au stylo bic

- Une photo couleur** :

Attention : la photo fournie doit être récente de moins de six mois et ne doit pas avoir été utilisée lors d'une précédente demande.

- 2 photos** pour les Britanniques, Américains et Canadiens.

- Documents hôtelier** (pour un Visa touristique ou tourisme ciblé) :
Justificatif de séjour : formulaire de la confirmation de l'accueil du touriste étranger, voucher touristique (bon d'échange) de la part des agences touristiques françaises (uniquement l'original) ou russes (l'original ou un fax envoyé depuis la Russie) qui atteste que tous les services liés à ce voyage ont été payé en leur totalité.

- Pour les touristes individuels** : établi selon les modalités de la législation russe en vigueur portant le numéro de référence consulaire de l'hôtel ou de l'agence touristique russe

- Pour les groupes touristiques** : la liste des participants au voyage jointe au formulaire de la confirmation de l'accueil du touriste étranger

Pour le tourisme ciblé les documents hôteliers fournis avec la demande doivent impérativement en faire mention.

Attention : si l'invitation dépasse les 10 jours, il est obligatoire de présenter le programme détaillé du séjour établi par l'agence touristique russe.

- Une attestation d'assurance rapatriement** : le consulat de Russie nous informe ce jour que l'assurance doit avoir comme libellé « attestation d'assurance » ou « police d'assurance ». Toute autre appellation sera rejetée.

- Toute demande de Visa devra être accompagnée d'une attestation d'assurance rapatriement ayant les informations décrites ci-dessous :

1. La date de conclusion du contrat.
2. Le numéro de la police.
3. Le nom, prénom, patronyme de l'assuré.
4. Les coordonnées de l'assureur.
5. La durée de validité de la police d'assurance doit couvrir l'intégralité de l'invitation russe
6. La liste des services médicaux et des transports médicaux, dont le rapatriement de la dépouille.
7. Le montant minimum de la couverture doit être de 30 000 Euros.
8. Territoire de la couverture: monde entier y compris Fédération de Russie, Europe, y compris la Russie.
9. La signature et le cachet de l'assureur

Attention : l'assurance doit couvrir obligatoirement les dates de l'invitation

- Une copie du billet d'avion confirmé** pour une demande de Visa en urgence